

M^{lle} - Urechtin:

circuler - nous acceptons
réception de cette lettre
... 47 39.

Neuchâtel le 1. octob. 1939

à Monsieur le Conseiller Fédéral Motta
et le passer à la Dir. des
affaires Étrangères
M. Motta

Palais Fédéral
à Berne

Honore Monsieur le Conseiller Fédéral

Malgré les nombreuses préoccupations
des temps actuels qui certainement demandent
toute votre attention. Le soussigné ose vous
adresser, Monsieur le Conseiller Fédéral, cette
supplication qui j'en suis certain trouvera
un instant où vous pourrez l'examiner avec
votre grande bienveillance, bien comme.

C'est un père de famille de six enfants
qui vous prie d'user de votre grande influence
et vos nombreuses relations pour obtenir la
libération de mon fils aîné, en prison préventive
à Berlin-Neabit, depuis plus de 10 mois,
accusé d'un délit politique.

Mon fils Parand Maurice, âgé de 23 ans,
précédemment étudiant chez les Pères Missionnaires
du St Esprit, à St Nam en France, a quitté,
en juillet 1938, ses études pour raison de caractère.
En automne 1938, sans notre avis, étant

M. Worn
5/10
Ecrit
à Berlin
et en
informé
M. Barand
W



de nature indépendant; il s'est dirigé sur l'Allemagne pour voyager et se faire une autre situation.

Au début de 1939 ne recevant plus de nouvelles, nous avons prié le Département politique à Berne de faire des recherches; après de multiples enquêtes, le Départ. nous avisait de l'arrestation et l'incarcération de notre fils à Augsbourg et ensuite à Berlin-Neabit, pour délit politique.

La Légation Suisse à Berlin chargée de s'occuper de ce cas, n'a pu obtenir jusqu'à ce jour aucun renseignement sur cette accusation, le jugement attendu en juillet n'a pas encore été rendu.

Aussi vous comprendrez notre angoisse en ces temps actuels. Les correspondances que nous avons pu heureusement échanger, nous cause aussi une vive inquiétude, surtout sur la santé intellectuelle de notre garçon enfermé et isolé depuis de nombreux mois sans jugement.

Bien que craignant d'abuser de votre temps je me permets de joindre à la présente, une des lettres reçues par laquelle il exprime sa pensée.

D'autre part cette accusation nous étonne, car mon fils ne faisait pas de politique, de

de caractère un peu expansif, nous croyons qu'il aura été victime d'un agent provocateur, d'autant plus qu'il sait très peu la langue allemande.

Pour plus de détails, je me permets de vous indiquer le no du dossier établi par les soins du Département Politique, dont je me fais un devoir de remercier vivement pour les démarches entreprises.

J'ai recours à votre grande bonté, Monsieur le Conseiller Fédéral, sachant d'avance que si, y a quelque chose à faire dans ce cas si pénible et si angoissant pour abréger la détention de notre malheureux garçon; par votre haute Autorité, l'intervention sera faite avec le maximum de résultat.

Dans cet espoir, tout en vous priant d'excuser la longueur de ma requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma haute considération.

Alfred Barana
employé postal
Neuchâtel
rue Cluse 10

no du dossier

B. 32.11.a - T.O.

annexe: une lettre de Berlin en comm.